

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA MAISON DE L'INTERCOMMUNALITE
DE HAUTE-TARENTEISE**



DATE DE CONVOCATION :

Le 10 juin 2016

NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES EN EXERCICE : 34
NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES PRESENTS : 21
NOMBRE DE DELEGUES ABSENTS : 13
- AYANT DONNE POUVOIR : 7

Le Lundi 20 juin 2016 à 18h00, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil municipal de Tignes, sous la Présidence de Monsieur Gaston PASCAL-MOUSSELARD.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Simone PERGET, Jacqueline POLETTI, Monsieur Jean-Luc CRETIER, (Bourg-Saint-Maurice)
Messieurs Gilles FLANDIN, Jean-Pierre MOREL (Les Chapelles)
Madame Arlette NOIR, Messieurs Jean Claude FRAISSARD, Laurent HANICOTTE (Montvalezan)
Monsieur Paul CUSIN-ROLLET (Sainte-Foy-Tarentaise)
Messieurs Jean-Luc PENNA, Olivier PETIT, Fabien RAISSON (Séez)
Mesdames Séverine FONTAINE, Maud VALLA, Messieurs Xavier TISSOT, Jean-Christophe VITALE (Tignes)
Mesdames Audrey NALIN, Emmanuelle VAUDEY, Monsieur Patrick MARTIN, (Val d'Isère)
Messieurs Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Robert PASCAL-MOUSSELARD (Villaroger)

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames Marie-Agnès ARPIN (pouvoir à Jean-Luc PENNA), Clémence BERGER-SABBATEL (pouvoir à Gilles FLANDIN)
Messieurs Michel GIRAUDY (pouvoir à Simone PERGET), Georges TRESALLET (pouvoir à Jacqueline POLETTI), Gilles MAZZEGA (pouvoir à Jean-Christophe VITALE), Gérard MATTIS (pouvoir à Emmanuelle VAUDEY), Alain EMPRIN (pouvoir à Gaston PASCAL-MOUSSELARD)

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Olivier PETIT

**N°2016-42 REPRISE ET AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS DE L'EXERCICE
2015
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES**

Monsieur Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Président, rappelle la délibération du 1er février 2016 de reprise anticipée et d'affectation provisoire des résultats de l'exercice 2015 du budget principal et des budgets annexes.

A la suite de l'approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion, il convient d'arrêter définitivement les résultats et de décider de leur affectation.

Il propose que l'assemblée délibérante approuve la reprise des résultats 2015 comme suit :

	Budget principal	Maison funéraire	Abattoir	Transports
Résultats 2015 – Section de fonctionnement	5 154 524.90 €	1 956.47 €		147 332.29 €
Résultats 2015 – Section d'investissement	162 077.03 €	- 3 939.27 €	42 922.96 €	

et décide de les affecter comme suit :

	Budget principal	Maison funéraire	Abattoir	Transports
Excédent / déficit de fonctionnement reporté (002)	5 154 524.90 €			147 332.29 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)		1 956.47 €		
Excédent / déficit d'investissement reporté (001)	162 077.03 €	- 3 939.27 €	42 922.96 €	

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide de:

- **APPROUVER** la reprise des résultats 2015 comme proposé ci-dessus ;
- **DECIDER** de les affecter comme proposé ci-dessus.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Gaston PASCAL MOUSSELARD**


